L'objectif de l'enquête

Comment avez- vous été choisi(e)?

25 Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), représentatives de l'ensemble de ces structures en France métropolitaine et dans un département d'outre-mer (Dom) ont été sélectionnées de manière aléatoire pour participer à l'enquête. Les personnes dépendant de ces départements sont éligibles à l'enquête. Vous faites



Pourquoi est-il important que vous participiez ? À quoi servent vos réponses ?

Vos réponses serviront à des analyses statistiques. Ces analyses permettront d'évaluer et d'orienter les politiques publiques en matière de compensation du handicap, et seront rendues publiques.

partie des personnes tirées au sort.

La qualité des résultats dépend de votre participation. Plus les personnes enquêtées seront différentes en termes d'âge et de situations de handicap, meilleures seront les données collectées.



Les informations communiquées à l'enquêteur seront-elles confidentielles ?

Nous garantissons la confidentialité de vos réponses, conformément à la loi Informatique et Libertés. Les données personnelles ne seront pas conservées.

Afin d'alléger la durée de l'entretien, vos réponses seront complétées par des données administratives sur vos dépenses de santé et sur vos ressources issues des données de l'Assurance maladie et des ressources fiscales et sociales. Pour cela, des informations supplémentaires sur votre état civil et votre numéro de sécurité sociale vous seront demandées.

L'Irdes et la Drees vous remercient pour votre collaboration et votre disponibilité pour cette opération d'intérêt général.

Les données obtenues seront très précieuses pour les politiques et les plans d'actions futurs.

Contacter la société Ipsos-Observer

Téléphone: 01 71 25 04 10 (coût d'un appel local) **Courriel:** phedre-pch@ipsos-direct.fr

www.phedre-pch.com

Irdes

www.irdes.fr/phedre

Drees

http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/article/phedre







Phedre: Enquête sur la Prestation de compensation du Handicap: Exécution dans la Durée et REste à charge

Comment se déroule l'enquête Phedre?

Les modalités de l'enquête

Qui va vous contacter?

Un enquêteur de la société Ipsos-Observer vous contactera prochainement par téléphone pour vous expliquer l'enquête et les conditions d'entretien.

Dans un second temps, l'enquêteur qui réalisera l'entretien vous contactera pour prendre rendez-vous. L'enquête dure environ une heure et se fera à votre domicile.

L'enquêteur sera muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel.



Maquette : Franck-Séverin Clérembault, Irdes.

Vous avez besoin d'un interprète en langue des signes, comment faire ?

Faites-le nous savoir par mail ou viα notre site internet afin qu'un interprète accompagne l'enquêteur le jour de l'entretien. Cette intervention sera gratuite pour vous.



Qui peut vous aider à répondre ou répondre à votre place si vous avez besoin d'aide?

Vous n'êtes pas sous tutelle

- **Si vous avez besoin d'aide pour répondre**, un membre de votre famille, de votre entourage ou un de vos aidants professionnels peut le faire.
- Si vous n'êtes pas en mesure de répondre vous-même à l'enquête, la personne que vous avez désignée répondra à votre place. Il est indispensable qu'elle connaisse bien votre situation.

Vous êtes sous tutelle

Vous faites partie des personnes sélectionnées. Vous pouvez répondre vous-même à l'enquête sans votre tuteur si vous le souhaitez.

Si vous ne pouvez pas répondre, votre tuteur pourra le faire. Un membre de votre entourage peut également le faire si votre tuteur donne son accord.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, votre tuteur, informé par nos soins, dispose d'un droit de suppression des données recueillies auprès de vous.

Vous êtes mineur(e) au moment de l'enquête, qui répond à votre place ?

Un de vos parents ou votre représentant légal sera interrogé à votre place sur votre situation.



Vous n'êtes pas à votre domicile pendant la période de collecte, que se passe-t-il?

- Si vous êtes hospitalisé(e) ou vivez en établissement hors du département pendant la durée de l'enquête, un proche que vous désignerez pourra répondre à votre place.
- Si vous êtes dans un établissement situé **dans le département**, l'enquêteur pourra s'y rendre afin de réaliser l'entretien.



Vous vivez en établissement la semaine et vous rentrez le week-end, ou vous rentrez chez vous uniquement

pour les vacances, que se passe-t-il?

Si vous êtes à votre domicile le week-end ou pendant les vacances qui ont lieu durant l'enquête, l'enquêteur se déplacera à votre domicile, y compris le samedi.



Vous n'avez pas mis en place ce qui vous a été accordé au titre de la PCH, êtes-vous concerné(e) par l'enquête?

Votre participation est très importante. Même si vous n'avez pas acheté les aides qui vous ont été accordées

ou que vous n'avez pas eu recours à l'aide humaine proposée, vous devez répondre à l'enquête. L'objectif est aussi de comprendre pourquoi vous ne l'avez pas fait.

Le contenu de l'enquête



votre lieu de vie, votre situation familiale et professionnelle, la description de votre ménage, votre état de santé et la gestion des activités de votre quotidien ainsi que la description des personnes qui vous aident.

La seconde partie concerne la prise en charge dont vous bénéficiez au titre de la PCH. Pour y répondre, le jour de l'entretien, vous avez besoin:

- des notifications de la MDPH relatives à votre prise en charge par la PCH depuis 2012
- des factures s'y rapportant (si vous avez acheté les aides)
- des justificatifs de remboursements que vous avez pu avoir d'autres organismes (mutuelle, fonds de compensation, assurance, Agefiph, Anah, conseil départemental...).

Merci de mettre à disposition de l'enquêteur l'ensemble des documents que vous avez. L'enquêteur y cherchera lui-même les informations nécessaires.